



Conseil communal
Bureau du Conseil

Rapport annuel 2023-2024 de la commission **des affaires régionales et intercommunales CARI** au Conseil communal de la Ville de Pully

Rapport annuel 2023-2024 - CARI

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission des affaires régionales et intercommunales composée de :

Membres: CUCHE Gérald, MASSON Liliane, TORTI Marco, GÄMPERLE Claudia, CUCHE Pascale, GAUDIN Jérôme, GUMY Anne, HÄUSERMANN David, FARKAS Isabelle, YERSIN Lena

Membres suppléants-es : SLAMA Philippe, SAXER Adrien, FRÜH Cynthia, DU BOIS Roland, VARGAS MERCADO Lola Licet, DE ROSA Serena

Président : MARCHAND Charles Edouard

Lors de cette année, les membres de la CARI n'auront pas eu à traiter des préavis. Cela ne veut néanmoins pas dire que la municipalité n'a pas travaillé sur les différents projets en cours. Voici donc une synthèse sur l'avancée des différents projets intercommunaux.

Association intercommunale pour la gestion de la STEP:

Parallèlement aux travaux d'études dont le conseil a voté le crédit en mai, les status de la future association intercommunale sont en voie d'élaboration entre les municipalités de Pully, Paudex et Belmont. Cette solution a été choisie par la municipalité car elle permet de garder un certain contrôle de la part du législatif de chaque commune sur les futures décisions concernant l'exploitation de la step. Elle a été privilégiée par rapport à la création d'une SA (qui générerait entièrement la STEP) ou la solution du contrat de prestations dans laquelle Pully assumerait tous les coûts et les autres communes seraient de simples clients. L'idée générale de cette association est de créer une structure juridique formelle afin de déterminer qui paie quoi pour les futures investissements. En plus de gérer la STEP, l'association possédera aussi la possibilité d'administrer le réseau d'assainissement de toutes les communes membres si ces dernières le souhaitent. Actuellement la première version des statuts de la future association sont presque terminés et ils seront présentés à chaque CARI lors du prochain semestre afin que toutes les communes puissent les amender.

Association intercommunale pour le Plan Régional d'Evacuation des Eaux PREE:

Une petite partie (8%) des habitants de Pully (situés à l'ouest proche de la Vuachère) profitent du réseau d'évacuation des eaux de Lausanne. De ce fait, la ville est impliquée ainsi que 16 autres communes qui utilisent ce réseau, dans le processus de création de l'association qui sera chargée d'administrer ce réseau. Ici encore, bien que la commune de Lausanne soit la principale utilisatrice, la solution de l'association permet de mieux représenter de toutes les communes membres, de faciliter les procédures administratives et d'avoir une meilleure planification. Comme Pully n'utilise que peu ce réseau, sa contribution financière ne s'élèvera qu'à 6'000 CHF par an à la création jusqu'à 22'000 CHF à l'horizon 2035.

Chauffage à distance avec Lausanne:

L'idée ayant été lancée en 2016, le projet a dû attendre quelques années avant d'être envisageable financièrement. L'idée principale est de raccorder Pully sur le réseau de CAD (chauffage à distance) de Lausanne. Dans un premier temps (horizon 2029), pour faire bénéficier la population située au Sud des voies de chemin de fer de Pully Nord, puis d'étendre le réseau au sud de Pully dans un deuxième temps (horizon 2035). L'idée étant de profiter des travaux du PP8 pour étendre le réseau en direction de Pully. Le service devrait fonctionner de la même manière que pour le gaz: les SiL construisant et maintenant les installations du réseau puis vendant la chaleur au même prix que celui appliqué aux autres bénéficiaires du réseau. Il y aurait aussi la possibilité de raccorder une future unité de production de chaleur si elle était créée à Pully qui pourrait alors vendre cette chaleur sur le réseau. Poussé par les incitations cantonales et la volonté des communes, le projet avance même si il possède beaucoup d'inertie d'où les horizons à moyen terme (5-10 ans).

En annexe, pour les intéressé.e.s, se trouve le rapport de la protection civile de l'année 2023 ainsi que celui du SDIS.

Pully, le 11 juin 2024.

Pour la Commission des affaires régionales et intercommunales CARI.

Président
Charles Edouard Marchand



Rapport du délégué du législatif communal au sein de l'association SDIS Ouest Lavaux

Extraits du rapport d'activité 2023 SDIS Ouest Lavaux

Avant-propos

Pour le SDIS Ouest Lavaux, l'année 2023 est synonyme de transformation. En effet, le 1^{er} avril 2023, la forme juridique a été modifiée en passant d'une entente intercommunale à une association de communes.

En termes de gouvernance, l'association a sa propre commission de gestion chargée d'étudier au plus près le budget, les comptes et le rapport d'activités.

Extraits du rapport d'activités 2023

Durant cette année 2023, tous les records en termes d'interventions – majoritairement en raison d'événements climatiques hors du commun- ont été battus.

En octobre 2023 a eu lieu une journée « portes ouvertes » organisée avec les partenaires que sont les « feux bleus » : la Police Est Lausannoise, la Police Lavaux et Star Ambulance. Cette journée a permis de rencontrer la population et de certainement susciter quelques vocations.

Avec la nomination de 3 nouveaux instructeurs fédéraux, cela porte à 10, le nombre de ces instructeurs au sein de notre SDIS, ce qui est considérable.

L'effectif est globalement stable, **157 membres**, dont près de la moitié d'entre eux font partie de la classe d'âge 26 – 39 ans.

Concernant les jeunes sapeurs- pompiers,

l'effectif par classe d'âge est le suivant : 18 jeunes

2/11 ans, 3/13 ans, 3/14 ans,

5/15 ans, 2/16 ans et 3/17 ans

Depuis 2012, 38 JSP ayant été dans cet encadrement auraient pu incorporer un SDIS, sur ces 38, 19 ont été incorporés au SDIS Ouest Lavaux et 12 sont encore actifs aujourd'hui. Les divers intervenants accomplissent un remarquable travail de formation avec ces JSP.

Recrues 2023

Au 31 décembre 2023, 16 recrues - dont 5 JSP – ont été incorporés dans le DPS, ceci après avoir suivi durant l'année 10 soirées d'exercices – soit environ 30 heures – sur des thèmes divers et variés.

Interventions

Comme communiqué précédemment 2023 est une année record, 227 interventions dont les principales concernent les événements naturels 56, les inondations 43 et les feux 35. D'autre part plusieurs membres de notre SDIS ont prêté main forte en Valais pour le feu de la halle



Rapport du délégué du législatif communal au sein de l'association SDIS Ouest Lavaux

industrielle de BioFruit SA à Vétroz ainsi qu'au SDIS Chablais lors des risques de débordements de la Grand Eau.

Constat

Les effectifs de notre SDIS sont globalement stables depuis 2018. Les sapeurs sont encadrés par un fort contingent de sous-officiers et officiers. Plusieurs autres corps de pompiers aimeraient se trouver dans cette situation.

Présentation des comptes 2023

Conformément à l'article 32 des statuts de notre association de communes, les comptes doivent être adoptés par le Conseil intercommunal pour le 15 juillet au plus tard et ensuite soumis au visa du préfet de notre district dans le mois qui suit leur adoption.

Avec un montant des charges de CHF 1'217'449.26 et un montant de recettes de CHF 1'236'364.73, l'excédent des recettes est de CHF 18'915.47.

En raison de l'activité opérationnelle plus élevée que lors des autres exercices comptables, les recettes et les charges montrent un dépassement par rapport au budget. Néanmoins, le déplacement des charges est largement compensé par des recettes supplémentaires.

Le comité de direction a proposé d'affecter le montant excédentaire, à savoir CHF 18'915.47 au fonds de renouvellement des véhicules et du matériel. Il s'agit d'un premier versement à ce fonds.

Le délégué du Conseil Communal de Pully
au sein du Conseil Intercommunal
de l'Association SDIS Ouest-Lavaux
Président de la Commission de gestion
Gérald Cuche



Extraits du rapport de gestion 2023

Notre protection civile a une nouvelle fois répondu présente aux sollicitations, malgré une réduction de ses effectifs, conséquence de la réforme de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCI).

En 2023 les jours de services ont été au nombre de 3'010.
Durant l'année 2023, tous les miliciens ont été convoqués dans le cadre des cours de répétition des compagnies 1, 2, et 3.

L'effectif total de ces 3 compagnies est de 350 miliciens. L'année 2023 est marquée par une consolidation du personnel professionnel, les nouveaux arrivés font partie intégrante de l'équipe qui se trouve enfin au complet.

Cette année a également été consacrée à la mise en œuvre des PRU (points de rencontres d'urgence) dans le district avec le soutien actif de la préfecture et des communes.

Explications : En cas de rupture de courant, il est indispensable de permettre à la population d'avoir des informations et de pouvoir communiquer avec les systèmes de secours. Une formation de langage radio a été dispensée à l'ensemble des communes du district sur des radios cryptées de la PCI. Ceci permet de rester en contact et coordonner les chaînes de secours. Par ce moyen, les ambulances, pompiers, police et PVI restent en contact même sans électricité.

Autres situations

d'urgences : Délesta en janvier et juin

La PCI a été chargée de dévier les véhicules en direction de Chardonne ou de Lausanne dans le cadre d'importants accidents sur l'autoroute.

Canicule Août 2023

Le plan canicule a été déclenché le 17 août et des miliciens ont été mobilisés jusqu'au 25 août pour des missions d'appels à la population, incluant des visites à domicile.

Inondation novembre 2023

Le 14 novembre à la suite d'importantes inondations, la PCI a appuyé le SDIS Cœur de Lavaux. Des routes sont coupées, des maisons et salles sont inondées sur le territoire de la commune de Puidoux. 450 sacs de sables ont été mis à disposition par la PCI.

Dans les défis futurs à relever, le principal concerne le recrutement des cadres.

L'actualité nous rappelle que des conflits sont possibles, les problèmes climatiques génèrent des conséquences et les risques technologiques (hacking) sont présents. Le risque systémique devient un thème que la PCI doit absolument sécuriser.

Rapport sur les comptes de l'association

Les charges pour l'exercice 2023 se montent à CHF 1'823'834.60.

Pour un juste équilibre des comptes la participation des communes est excédentaire de CHF 22'567.65.

Conformément aux exercices précédents ce montant sera ristourné aux communes durant d'année 2024 à raison de CHF 0.35 par habitant via une réduction sur la facture du solde de la participation 2024.

La participation des communes était fixée à CHF 23.44 par habitant, situation au 31.12.2022.

Le délégué du Conseil communal de Pully
Au sein du Conseil Intercommunal de
L'ORPCI du district de Lavaux Oron et
Président de sa commission de gestion
Gérald Cuche

Pully, le 31 mai 2024